



- Communiqué de presse -

Toute l'information pratique et non commerciale sur le passage à la télé tout numérique arrive dans les boîtes aux lettres de Champagne-Ardenne

Paris, le 23 août 2010 – A partir de cette semaine, les guides d'information sur le passage à la télévision tout numérique, publiés par l'organisme public France Télé Numérique, seront déposés sous enveloppe dans toutes les boîtes aux lettres de la région.

Ces guides édités suivant le type d'habitat : collectif ou individuel seront distribués d'une part aux foyers résidant en immeuble et d'autre part à ceux résidant en maison individuelle.

Toute l'information non-commerciale sur le passage à la télé tout numérique en habitat collectif et individuel

Afin de permettre à tous les habitants d'accéder à une information claire et pratique, ces guides pédagogiques détaillés répondent aux questions essentielles que peuvent se poser l'ensemble des foyers de la région :



- Comment ça marche ?
- Qui est concerné ?
- Comment choisir son équipement et comment le brancher ?
- Combien cela coûte t-il ?
- Quelles sont les aides prévues ?
- Que faudra t-il faire le 28 septembre 2010 lors du passage de la région au tout numérique ?



Ils sont d'ores et déjà consultables sur le site internet de Tous au Numérique :

www.tousaunumerique.fr

Ces guides sont à **conserver précieusement jusqu'au 28 septembre prochain** : ils donnent toutes les informations nécessaires pour assurer une transition sereine vers le tout numérique.

Pour en savoir plus sur le passage à la télévision tout numérique en France et en Champagne-Ardenne, le grand public peut aussi contacter le centre d'appel (**0 970 818 818** / prix d'un appel local / du lundi au samedi de 8h00 à 21h00) et consulter le site internet www.tousaunumerique.fr.

0 970 818 818

(prix d'un appel local, du lundi au samedi de 8h à 21h)

www.tousaunumerique.fr



Contact presse

Lara Maitre

lara.maitre@harrison-wolf.com

Tel : 01 41 49 70 65

Portable : 06 84 97 99 94

Déléguée régionale

Mario Rossi

mario.rossi@tousaunumerique.fr

A propos de « tous au numérique ! »

« tous au numérique ! » est la campagne publique d'information destinée à accompagner les Français vers la télévision tout numérique. Elle est menée par le Groupement d'Intérêt Public France Télé Numérique. Mis en place dans le cadre de la loi Télévision du Futur (5 mars 2007), France Télé Numérique a pour missions d'informer, d'expliquer et d'assister les téléspectateurs. Il gère également le fonds d'aide à l'équipement institué à l'article 102 de la loi télévision du futur. France Télé Numérique réunit l'Etat (50 %) et les chaînes nationales historiques : France Télévisions (15 %), TF1 (10 %), CANAL+ (10 %), M6 (10 %) et Arte (5 %). France Télé Numérique est présidé par Louis de Broissia.